

Bulletin d'informations Municipales

Le mot du Maire

Déjà Noël, déjà 2012 !!

Avec cette simple exclamation, il me revient en mémoire l'image de mon grand-père me disant qu'il ne voyait plus passer les années tellement elles lui semblaient défiler de plus en plus vite.

De l'autre côté, à la sortie de l'adolescence, les jeunes n'ont qu'une envie, avoir vingt ans et « croquer » à pleines dents la vie qui leur tend les bras. Quoi de plus normal et de plus légitime !

La relativité du temps, le temps qui s'écoule inexorablement sont d'inépuisables sources d'inspiration pour beaucoup de poètes, philosophes ou chanteurs sans pour autant avoir modifié en quoi que ce soit le rythme des secondes qui s'égrènent à « *la pendule d'argent qui ronronne au salon, qui dit oui qui dit non....* » pour Jacques Brel. Tandis que Lamartine, dans « le lac », implore :

" Ô temps ! Suspends ton vol, et vous, heures propices !

Suspendez votre cours ;

Laissez-nous savourer les rapides délices

Des plus beaux de nos jours !

Eternel débat que nul n'a tranché et que vraisemblablement personne ne résoudra jamais.

Alors, simplement, chers concitoyens, chers amis, essayons de prendre la vie du bon côté, essayons d'apprécier les agréables moments qu'elle nous offre. Mais je sais bien aussi que ces mots sont dénués de tout sens pour celles et ceux d'entre vous qui sont dans la souffrance de la maladie ou de la disparition d'un proche.

En ces temps de doutes et d'incertitudes sur le plan économique que traverse l'Europe, je pense aussi aux inquiétudes de ceux dont l'emploi est fragilisé.

Si l'action politique a un sens, ce que je crois encore, c'est sur ce terrain de l'emploi que toute la force, toute la détermination de nos dirigeants d'aujourd'hui et de demain doivent être concentrées. Redonner prioritairement toutes ses lettres de noblesse à la valeur travail, la rééquilibrer par rapport au capital, et permettre à nos concitoyens d'avoir un emploi qui leur permette de vivre décemment est, de mon point de vue, l'enjeu essentiel, peut-être même le seul, pour l'avenir de nos sociétés occidentales.

A chacune et à chacun d'entre vous, je présente mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour l'année 2012.

Sommaire du Numéro 15

- Page 2 à 4 : La page des Associations
- Page 5 à 8 : Compte rendu Conseil Municipal
- Page 9 à 12 : Le Conseil Municipal vous informe

Mairie de Turenne
Tél : 05 55 85 91 15

LES AMIS DE TURENNE

A tous ceux qui aiment Turenne !

Quelques nouvelles de l'association des Amis de Turenne, qui a réuni son bureau à Turenne le 11 novembre dernier. Après une année 2010 active qui s'est achevée par notre visite à Sedan et a permis des contacts avec nos amis passionnés par l'histoire de Turenne de cette ville vient le temps des projets. Nous allons entamer la confection d'un « guide de visite » de Turenne, qui s'ajoutera à notre brochure actuelle ; il en reprendra les bases mais sera orienté « grand public » et sera illustré, permettant découvertes et promenades renseignées. Nous ferons de même pour la collégiale : panneaux explicatifs et guide de visite, qui faciliteront la découverte de cette merveille aux très nombreux visiteurs qui y viennent tout au long de l'année. Plusieurs expositions importantes et nouvelles sont déjà programmées tant dans la Chapelle des Capucins que dans la bibliothèque, en plus des animations habituelles (journées du patrimoine, peintres et sculpteurs ...), et nous ferons en sorte de proposer au moins deux concerts cette année. Enfin, nous allons réfléchir à mieux mettre en valeur et animer notre salle d'exposition de l'entrée du village, afin de participer à l'accueil à « l'entrée de la ville », après les travaux de mise en valeur qui viennent de commencer.

Enfin, nous participons financièrement à la restauration du monument à la gloire de Turenne, érigé en Allemagne à Sasbach, lieu de son décès : nous avons reçu une lettre chaleureuse de remerciement du comité du « Souvenir français » qui s'occupe de cette restauration, et attend notre visite.

Jacques Levard

LES AMOUREUX DES JARDINS

" l'aventure est au coin du jardin »

Les amoureux des jardins de la vicomté vous souhaitent une bonne et heureuse année 2012. Ils vous invitent à venir échanger ,partager, parler avec eux de vos jardins.

Rejoignez les à la salle polyvalente de Turenne:

samedi 7 janvier à 17h: thème nos jardins en hiver

samedi 4 février à 17h : assemblée générale

samedi 3 mars soirée du gout :cuisinons nos récoltes

TROC DE PRINTEMPS LE 15 AVRIL

contact: Tel : 05 55 85 55 42

LA TURENNOISE

Suite à la randonnée nocturne du 08 octobre 2011 dernier qui a obtenu le même succès que les précédentes, nous tenons à remercier tous les bénévoles pour l'aide qu'ils nous ont apportée.

La prochaine randonnée **sera le 04 mars 2012** avec comme d ' habitude :
deux circuits vtt et un circuit pédestre totalement inédits.

A très bientôt.

ASSOCIATION TURENNE FOIRES ET FESTIVITES

Chers amis,

En ce début d'année 2012, nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, réussite, et surtout santé.

C'est l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée.

Cet été, la fête votive, couronnée par la victoire de Turenne aux jeux intervillages, ainsi que la brocante de Turenne-Gare ont été un succès. Nous remercions une nouvelle fois tous ceux qui sont venus nous aider, en particulier les membres de l'association de la Pétanque.

En revanche, nous avons pris la décision de ne pas maintenir le marché de Noël pour 2011, faute de bénévoles. La foire du 8 mai a été arrêtée, maintenant, c'est au tour du marché de Noël. Il serait vraiment dommage pour notre commune que d'autres animations connaissent le même sort.

Mais aujourd'hui, la question de la pérennité de notre association se pose.

Nous manquons de bénévoles et cherchons des volontaires pour intégrer le bureau.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Sophie Chambon (tel :06.40.11.09.99 ; mail : schambon@live.fr).

Véronique Geoffre, présidente, et Agnès Magnaudet, trésorière ont décidé de cesser leurs fonctions au sein du bureau.

Nous aurons donc l'occasion, lors de notre **Assemblée générale du 13 janvier à 20h30**, à la Salle Polyvalente (au-dessus de la mairie), à laquelle vous êtes tous invités, d'élire un nouveau bureau.

Toutefois, si personne ne manifeste d'ici là la volonté de nous rejoindre, nous serons contraints de mettre l'association en sommeil.

Ne laissez pas tomber TFF, nous avons besoin de vous !

Le bureau.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Un nouveau bureau de l'Association des Parents d'Elèves a été élu en octobre et de nouveaux parents ont rejoint l'équipe en place. Il se compose :

- présidente : Mme DURANTON Nathalie
- vice-présidente : Mme ARENA Marlène

- trésorière : Mme COMBE Chrystèle
- trésorière adjointe : Mlle GREGORY Sylvie

- secrétaire : Mme CERTES Clarisse
- secrétaires ajointes : Mme LAFAYE Sophie
Mme BEYLIE Sandrine

Le loto qui a eu lieu le samedi 26 novembre 2011, a rencontré un franc succès.

Petits et grands ont participé pour remporter les nombreux lots mis en jeu.

Les fonds récoltés permettront de participer aux projets des enseignantes, d'acheter du matériel et d'organiser des activités ou sorties pour les enfants de l'école.

Cette année scolaire, les élèves de la classe de cycle 3 partent en classe de neige à Chamonix du 12 au 21 janvier 2012. L'Association des Parents d'Elèves verse une participation qui vient en déduction de la part des familles.

Les prochaines manifestations au programme: animation pour Carnaval, activité pour les classes de cycles 1 et 2 et la fête de l'école.

La Présidente.

LA PETANQUE TURENNOISE

Cette année encore la saison 2011 se termine bien, malgré une diminution sensible du nombre de licenciés.

Les manifestations organisées ont eu un bon succès que ce soit pour les concours de pétanque, de belote, le loto ou le repas champêtre du mois d' Août.

Lors de l'assemblée générale le bureau a été renouvelé dans sa totalité.

Composition du bureau:

Président: Mr Vallon Jacques

Vice présidents: Mr Marie JP et Mr Gobert B.

Secrétaire: Mme Chasle Cathy

Secrétaire adjoint: Mr Chastrusse Marcel

Trésorier: Mr Colombier Jean

Trésorier adjoint: Mr Avit Alain

Le programme 2012 a été finalisé lors d' une réunion de bureau.

Vendredi 06 Janvier: concours de belote (salle polyvalente)

Samedi 11 Février: repas de fin d'année

Dimanche 26 Février: loto (salle des Capucins)

Vendredi 11 Mai: concours de pétanque (vétérans)

Vendredi 22 Juin: concours de pétanque (vétérans)

Samedi 11 Août: concours de pétanque (ouvert à tous)

repas champêtre

Toutes personnes intéressées par la pratique de ce sport sont invitées à se faire connaître auprès des membres du bureau.

La Pétanque Turennoise vous souhaite à tous une bonne et heureuse année.

TURENNE PASSION

Mesdames, Messieurs,

2011, une page se tourne, avec un programme d'animations très chargé qui nous l'espérons vous aura satisfait (Vide-greniers, soirée entrecôtes, soirée cabaret, soirée beaujolais...).

Merci à nos cotisants, à nos généreux donateurs, merci aux bénévoles, aux employés communaux, à la mairie de Turenne et à toutes celles et ceux qui ont assisté à nos manifestations.

2012, Turenne Passion ouvre une nouvelle page de son histoire, notre association fêtera son 10ème anniversaire. Le programme 2012 sera comme les années précédentes aussi fourni, en espérant qu'il répondra à vos attentes.

Vous retrouverez nos classiques randonnées, vide-greniers, soirées à thèmes.

Le théâtre reviendra au printemps (la représentation prévue en Octobre 2011 n'avait pu avoir lieu pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté) avec la troupe de la Chéridoine, et nous vous préparons une surprise à l'occasion de notre 10ème anniversaire.

Nous vous communiquerons prochainement notre programme 2012 en espérant vous retrouver nombreux à nos animations.

Toute l'équipe de Turenne Passion se joint à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé en cette nouvelle année.

Le Président,

Bruno DELAUNAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 05 JUILLET 2011 à 20 heures 30

Membres présents :

M. Gary, Mr Courdurié, Mme Brisson, Mr Clergeau, Mr Parlange,
Mme Batut, Mr Vallon, Mme Serrager, , Mme Senepart-Tzatchev, Mr Brunerie,
Mr Tronche, Mr Claval, Mr Bizac,

Absents, excusés : Mr Levard (pouvoir à Y.Gary)
Mr Beylie (pouvoir à JP. Clergeau)

Secrétaire de séance : Mme N. Brisson a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 31 mai 2011
Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

*** Choix du Maître d'œuvre pour la Grange Rouge :**

Le Maire rappelle que par délibération du 23 mars 2011, le conseil municipal a décidé :

- de lancer un appel d'offres pour la réhabilitation de la Grange Rouge en salle multifonctionnelle,
- de demander aux candidats à la Maîtrise d'ouvrage de présenter une esquisse d'aménagement qui sera un élément déterminant du choix.

Le 28 avril, par courrier R.A.R., six agences d'architectes ont été sollicitées pour participer à la mise en concurrence.

Le 26 mai, nous avons confirmé à chaque agence la date limite fixée au 9 juin tout en précisant à chacune l'heure à laquelle elle était convoquée pour présenter son projet devant le jury.

Le jury était constitué des membres de la commission architecture et urbanisme et des membres de la commission d'appel d'offres conformément à la décision du conseil municipal du 31 mai.

Une seule agence n'a pas présenté d'offre et s'est excusée.

Successivement, les agences Lebaron-Khérif-Chassary, Monzamir, Cottard, Dupond et Dupont, et Latour ont présenté leur projet devant le jury en présence de Mr Michel PERIER de l'assistance à Maitrise d'ouvrage du Conseil Général qui nous a apporté son expertise technique.

A l'issue de la journée, un tour de table a montré que le projet de Mme Latour faisait l'unanimité.

De plus, l'analyse technique réalisée par Mr Michel PERIER classe le projet de Mme Latour en numéro un.

Aussi, le jury propose au conseil municipal de retenir le projet de Mme Latour.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,
Le Conseil Municipal,

- Décide de retenir Madame LATOUR, 25 boulevard Brune à Brive (19) en tant que maître d'œuvre du projet,

- Donne pouvoir au Maire pour signer tous documents nécessaires à la mise en oeuvre de l'opération.

*** Avis sur le projet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :**

Au terme d'une phase d'écoute et d'échanges menée par les Sous-préfets d'arrondissement avec les collectivités concernées, le projet de SDCI a été présenté le 03 mai 2011 à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) et transmis le 06 mai 2011.

Cette présentation marque l'ouverture de la phase de concertation officielle sur ce projet, les collectivités concernées disposant d'un délai de trois mois, soit jusqu'au 6 août 2011 pour se prononcer.

Par rapport à l'arrondissement de Brive, l'Agglo de Brive est concernée par les propositions suivantes.

- la 18^{ème} proposition, à savoir : fusion de l'Agglomération de Brive et des communautés de communes Juillac-Loyre-Auvézère, du pays de l'Yssandonnais, communes de Donzenac, Estivaux, Orgnac-sur-Vézère, Sadroc, Saint Bonnet l'Enfantier et Saint Pardoux l'Ortigier (membres de la communes des 3 A : A20-A89-Avenir) et intégration des communes isolées d'Ayen, Perpezac-le- Noir, Segonzac et Voutezac (EPCI à fiscalité propre n°03 : 111.941 habitants).

Cette proposition est motivée par l'objectif de créer une agglomération de plus de 100.000 habitants portant des politiques intégrées et cohérentes en matière d'économie, de tourisme, de transport et de vie quotidienne.

- la 19^{ème} proposition a notamment pour objet la dissolution du syndicat mixte d'aménagement du Causse Corrèzien, ce syndicat étant inclus en totalité dans le nouveau périmètre de l'EPCI à fiscalité propre.

Par rapport à l'ensemble du département de la Corrèze, l'Agglo de Brive est concernée :

- par la 23^{ème} proposition, en l'occurrence la dissolution des SIVU de Centres de Secours, dont ceux d'Allasac et de Brive, la compétence étant prise par tous les EPCI à fiscalité propre afin de permettre au SDIS d'avoir un nombre d'interlocuteurs mieux identifié et faciliter ainsi la mise en œuvre de cette compétence sur l'ensemble du territoire corrézien.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 9 voix pour, 1 abstention et 5 voix contre,

- DECIDE d'émettre un avis favorable sur ces propositions.

*** Choix des entreprises pour les travaux de la grangette et du four à pain à la Grange Rouge :**

Par délibération en date du 31 mai, le conseil municipal a décidé de solliciter des devis auprès de quatre artisans au moins pour chaque lot décomposé en Maçonnerie, Charpente et Couverture.

Il était également précisé que les devis devaient être établis en conformité avec le descriptif et les préconisations établis par le C.A.U.E.

Les entreprises ont été sollicitées par courrier en date du 9 juin et la date limite de remise des devis était fixée au 30 juin à 12 heures.

L'ensemble des devis est récapitulé dans le tableau « estimatif des travaux grangette et four à pain » remis à chaque conseiller municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- décide de retenir les entreprises suivantes :

* Maçonnerie : Patrice CHEVALIER	pour 10.655,18 € H.T.
* Charpente : SOCOBA	pour 4.839,00 € H.T.
* Couverture : SOCOBA	pour 16.822,00 € H.T.

soit une enveloppe établie de 32.316,18 € H.T. et 38.650,15 € TTC.

- donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires.

*** Demande de subvention : Grangette et four à pain :**

Le Maire rappelle que l'immeuble de « La Grange Rouge » est devenu propriété de la commune depuis le 16 mars 2011. Cet ensemble immobilier comprend un grand bâtiment devenu « théâtre des Jean et des Pierre » à l'initiative de Jean-Pierre Giraudoux que la commune souhaite restaurer et réhabiliter en salle multifonctionnelle.

Il comprend également à proximité une grangette à laquelle est adossé un vieux four à pain, les deux étant très détériorés.

Le C.A.U.E. que nous avons consulté considère qu'il y a « un intérêt évident à la restauration de ces petits édifices qui par ailleurs sont banals ».

Sur la base des préconisations établies par le C.A.U.E. nous avons sollicité des devis auprès d'entreprises.

Le Maire indique que nous disposons désormais de l'ensemble des éléments nécessaires pour solliciter les aides du conseil général au titre du petit patrimoine rural non protégé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- confirme sa volonté de restaurer la grangette et le four à pain en respectant les préconisations établies par le C.A.U.E.

- décide de solliciter l'aide du Conseil Général de la Corrèze à hauteur de 72% du montant H.T. des travaux estimés à 32.316,18 €,

- accepte le plan prévisionnel de financement ci-après :

Dépenses	H.T.	32.316,18 €
	TTC	38.650,15 €

Recettes

Subvention C.G. (72%)	23.267,65 €
Autofinancement	15.382,50 €
Total	38.650,15 €

- donne pouvoir au Maire pour signer tous documents pour mettre en œuvre cette opération.

*** Validation du projet de restauration des fortifications :**

Le Maire rappelle le projet de restauration des fortifications validé dans le cadre du contrat de Pays de Brive. Ce projet porte sur la restauration de la Tour de Mauriolles et le nettoyage de la salle sous la chapelle des capucins. Ce projet a été présenté devant le conseil municipal au cours des séances du 10 novembre 2010 et 11 mars 2011, mais il n'a pas fait l'objet d'une validation définitive dans la mesure où nous ne disposions pas du coût réel des fouilles archéologiques d'une part et que nous souhaitions voir modifier l'accès à la chapelle des capucins pour conserver la plus grande surface devant l'esplanade d'autre part.

Au cours du conseil municipal du 31 mai, nous avons validé le coût de l'étude archéologique et le nouveau projet présenté prend en compte nos attentes.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,

Le conseil municipal

- décide de valider le projet technique présenté par le maître d'œuvre sous réserve de déplacer les emmarchements vers le marronnier et de veiller à ce que le belvédère ne dépasse pas l'aplomb de la tour,
- donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

*** Aliénation de chemins ruraux :**

La commission des travaux s'est rendue sur place le 11 Juin.

Pour la demande d'aliénation d'un chemin à « Laboual », le conseil municipal, sur proposition de la commission des travaux, émet un avis défavorable à cette aliénation.

Pour la demande d'aliénation d'un chemin à « Puy Laboussette », le conseil municipal, sur proposition de la commission des travaux, émet un avis favorable de principe assorti de plusieurs réserves qui devront être préalablement levées.

*** Prix de l'eau :**

Monsieur JP.Clergeau, adjoint, remet un tableau des prix pratiqués dans différentes communes.

S. Serrager fait part au conseil municipal que Mr Chansard souhaite faire une présentation de l'Agenda 21, et demande s'il peut intervenir lors d'une prochaine réunion.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette demande.

A.Tzatchev signale qu'il y a beaucoup de circulation sur la route des marronniers : il faudrait faire quelque chose.

J. Claval présente un devis pour l'achat d'une balayeuse : 3.300,00€ H.T.

Il faudrait demander au moins trois devis.

P. Tronche signale qu'un panneau a été arraché en bordure de la départementale, et a été mis au milieu de la route.

M. Brunerie demande combien de temps vont durer les travaux pour les fouilles.
Environ un mois.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'après longtemps avoir essayé, sans succès, de négocier un contrat global avec France Télécom, une négociation a été engagée avec S.F.R.
S.F.R. propose un contrat global pour les fixes et les portables et le changement doit intervenir à la rentrée.
Aucun changement pour l'école.

N. Brisson signale qu'un électricien est venu à l'école pour l'installation du 2^e tableau numérique.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'ouverture des plis pour les travaux de la place de la halle doit se faire le mercredi 13 juillet.

Un prochain conseil municipal est prévu pour le mardi 19 juillet, à 20 heures 30.

ANDROS, VOIE D'AVENIR, suite mais pas fin....

A la suite de l'article de la Montagne paru le jeudi 10 novembre et de diverses autres réactions, le Maire a adressé le communiqué ci-après au journal qui en a repris des éléments dans son numéro du mercredi 23 novembre :

« Andros investit à Brive », ce titre, à lui seul, fait souffler un vent d'optimisme.

Tout d'abord, il est de notre plus grand intérêt que cette entreprise absolument remarquable tant par son image et ses produits que par le nombre d'emplois directs et induits qu'elle génère sur ce grand périmètre « nord-Lot _ sud-Corrèze » reste solidement ancrée et attachée à son territoire.

L'acquisition des locaux désaffectés de Jacob Delafon élimine une friche industrielle et conforte le tissu économique des zones d'activités de l'agglomération briviste. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Enfin, la volonté de Monsieur GERVOSON d'utiliser le rail pour assurer le transport des marchandises du site de production de Biars jusqu'à Brive, qui serait une plateforme logistique, est porteuse d'avenir pour l'ensemble de notre territoire et pas seulement pour des aspects environnementaux. Elle doit permettre, en particulier, d'ouvrir des perspectives de réflexions bien différentes de celles en cours sur l'amélioration des dessertes routières de ce « Grand sud » vers Brive.

Tous ces aspects méritent d'être examinés et traités avec le maximum d'attention par les collectivités territoriales ; il en va un peu de l'avenir de notre bassin de vie.

La RD8 par Turenne ne peut pas servir à d'autres usages que les véhicules légers. La montée de Turenne-gare vers Turenne, les traversées de Turenne-gare, du bourg et plusieurs kilomètres après Turenne en direction de Brive sont totalement inadaptés à la circulation des poids lourds.

La route actuelle, très sinueuse, ne pourra pas subir de profondes transformations pour deux raisons au moins :

- géologiques d'une part : des couches de marnes importantes et épaisses entraînent une grande instabilité Côté sud et la falaise calcaire côté nord ne peut pas être « attaquée ».
- environnementales et paysagères d'autre part : le reprofilage et l'élargissement du tracé actuel entraîneraient une défiguration insupportable du site récemment classé de Turenne. C'est totalement à proscrire. Seuls des aménagements doux, respectueux du site et préservant son intégrité peuvent être envisagés, avec de très grandes précautions.

Faut-il s'en réjouir ou le regretter, mais je ne crois pas que « les camions traverseront Turenne en klaxonnant » parce que cette route n'est pas adaptée à leur usage. Quand bien même l'utiliseraient-ils, les chauffeurs auraient bien assez à faire à enchaîner les virages, à veiller à leur sécurité et à celle des autres usagers sans penser à autre chose.

Yves Gary.

Le Conseil Municipal vous informe...

TRAVAUX

Les travaux sur la Place de la Halle sont interrompus pendant la période des fêtes pour ne recommencer qu'à partir du 9 Janvier 2012. La place elle-même est terminée.

L'accès au Château, au haut du Bourg continu de se faire par la rue du Cdt Charolais. Seul l'accès par la route de Chanterane est fermé.

Nous joignons quelques photos sur l'avancement des travaux.



Terrasse devant commerce



Mise en place des pavés



Fin des travaux de la Place

Photos JP Clergeau

COMMISSION SCOLAIRE

Noël arrive !!! Les enfants attendent avec impatience les vacances et la date magique du passage du Père-Noël.

Pour faire patienter, une matinée récréative avec sortie au cinéma Rex a été organisée le jeudi 15 décembre. Les cycles 1 et 2 ont assisté à la projection de « Cheburashka et ses amis » et le cycle 3 a découvert « Un monstre à Paris ».

Le traditionnel repas de Noël a été orchestré en cette fin d'année par Mme Aline Guittet.

Mlle Virginie Tourenc et sa classe ont eu la joie de recevoir la réponse positive pour la demande de classe de neige qui se déroulera du 12 au 21 janvier à Chamonix. Le coût total du séjour par enfant s'élève à 600 euro. Le conseil général prend à sa charge 40 %, la commune 30%, l'association des parents d'élèves offre 60 euros par enfant. Il reste à la charge des familles 120 euros pour ce séjour .

Nous souhaitons aux enfants, à toute l'équipe enseignante ainsi qu'au personnel communal un très joyeux Noël et tous nos meilleurs vœux pour l'année 2012.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2011

Comme chaque année, pour cette Cérémonie du Souvenir nous avons eu le plaisir d'accueillir, auprès de nos anciens combattants et porte-drapeaux, les enfants de l'école conduits par leur Directrice et les enseignantes ainsi qu'un nombre important de militaire du 126^{ème} RI.

Sous la houlette du 126 RI, les enfants ont chanté la « Marseillaise ».
Un moment de forte émotion et de recueillement pour l'ensemble des participants.



Photos JP Clergeau

Réception de nos Aînés du 11 Décembre 2011

Pour la 3^{ème} année, le Conseil Municipal et le CCAS ont renouvelé la réception des Aînés de la Commune âgés de 65 ans et plus.

Le Maire a accueilli les nombreux participants à cette réception qui s'est déroulée dans l'école Le Dimanche 11 Décembre, il a souhaité à chacun de passer un agréable moment de convivialité. Un verre à la main, dans la bonne humeur, les conversations se sont prolongées autour des tables bien garnies.

Il a également remercié la commission « Cadre de Vie » du Conseil Municipal qui, tout au long de l'année, a travaillé pour choisir les cadeaux et organisé cette fête.

Toutes les personnes présentes sont reparties avec leur cadeau. Pour ceux et celles qui n'ont pas pu se déplacer, celui-ci leur sera remis à domicile par le Conseiller Municipal de leur secteur.

Nous n'oublierons personne.



Photos H. Crespel

REUSSITE AUX EXAMENS

Charline **SOUSTRE** à Bontemps a obtenu son **B.T.S. Economie Sociale et Familiale**
Joanne **SERRAGER** à Gondres a obtenu son **diplôme d'Etat d' INFIRMIERE**

Tout le Conseil Municipal les félicite et leur souhaite bonne chance.

* ****

BIBLIOTHEQUE

Nous vous rappelons que la Bibliothèque est ouverte :

VENDREDI Après midi de 15h à 17h

L'inscription et le prêt des livres sont gratuits pour tous et chaque trimestre les ouvrages sont renouvelés.

Venez nombreux, les bénévoles vous y attendent.

DEMOGRAPHIE du 01 Octobre au 20 Décembre 2011

Naissances :

Noémie **PITAUULT**, née à Brive le 11/10/2011
« La Gironie » 19500 TURENNE

Ewan, Claude, Jean **HARRENT**, né à Brive le 17/10/2011
« Les Terres Mâles » 19500 TURENNE

Mariages :

Jean-Paul **CONCHE** et Annick **RAYNAUD**
le 29 décembre 2011

Décès :

Isabelle, Jeanne **de VASSAL RIGNAC**
décédée le 04/10/2011 à Paris 20^{ème}

Paulette, Jeanne, Marie **LAURIAC veuve ODOT**
décédée le 10/10/2011 à Meyssac (19) à l'âge 84 ans

Jean, Jacques **DELTHEIL**
décédé le 21/10/2011 à Ussel (19) à l'âge de 77 ans

Paul, Alexandre, Henri **RAGUENEAU**
décédé à Brive (19) le 09/11/2011 à l'âge de 80 ans

Yvonne, Léontine **PEYRAMAURE Veuve SIGNOLLAS**
décédée à Tulle (19) le 11/11/2011 à l'âge de 90 ans

Alice **PINTO DA COSTA épouse ESTEVES**
décédée à Brive (19) le 10/12/11 à l'âge de 70 ans

Yves **DONNARIEIX**
Décédé à Brive (19) le 10/12/11 à l'âge de 88 ans

Pierre **CROUSILLAC**
Décédé à Turenne (19) le 17/12/11 à l'âge de 90 ans